

Réf : AT/DOT29/SDT/DRA/ 24 /2025
Sous-Direction Technique
Département réseaux d'accès

MASCARA le : 03.02.2025

Le Directeur Opérationnel de Mascara

A

Monsieur MEDJADJI MOHAMED -
Entreprise des Installations téléphoniques
Sise à HADJ ABED ATIK N° 05 - RELIZANE.

Objet : Mise en demeure

Référence :

PROJET : « Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en (ODN), y compris le raccordement des clients à moderniser »

Contrat D'ADHESION : N° 34/2023 du 07.12.2023.

ODS N° : 171/24 du 06/06/2024 – Délai 35 jours

Lieu des travaux : Logements + Coopérative khaled ibn El Walid .

- Mise en demeure N°03 le 03/12/2024 ;
- Mise en demeure N°02 le 31/10/2024 ;
- Mise en demeure N° 01 le 01/09/2024

Suite à l'absence de votre entreprise sur le chantier des travaux de pose du réseau de distribution ODN a la Cite Logements + Coopérative khaled ibn El Walid dans la localité de Oued Taria, le projet reste très en retard pour le finaliser et le cloturer avec un PV de réception provisoire R.A.S.

Un PV de constatation des travaux à été effectué en date du 27/01/2025, votre entreprise n'as pas encore levée les réserves dans les délais souhaités à ce jour.

La réception n'est pas encore déclanchée pour la cause : Réserves non levée à ce jour malgré les rappels faites par les services de la DOT ainsi du centre CMP de GHRISS.

Votre entreprise et mise en demeure de n'avoir pas achevé le projet dans les délais fixés, de déposer le dossier de la réception ainsi de la levée des réserves constatés.

Votre absence, nous incombe un retard considérable du projet qui influe négativement sur nos engagements dans les délais souhaités afin de permettre la commercialisation dans le réseau.

Un délai de **48 heures** vous es accorder pour reprendre les travaux levée des réserves ainsi de déposer votre dossier pour la réception provisoire,

Faute de quoi, la DOT de Mascara est contrainte d'appliquer les clauses du contrat article 35, ainsi de passer à la résiliation du contrat.



Signé le DOT de Mascara.

BENJAMINA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara

ALGERIE TELECOM

Siège Social : Route Nationale n) 5.Cinq Maisons. Mohammadia. 16200- ALGER

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 2016 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : Contact@algeriatelecom.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

Fax : +213 (021) 82 38 39